

C. P. L. DJA'ANKOU

Santé

LITTÉRATURE

PROBATOIRE A - - C - D

Durée : 4 h

Coef. : 4

SUJET DE TYPE 1 : CONTRACTION DE TEXTE ET DISCUSSION

Dans les familles de types traditionnels, les comportements familiaux n'étaient pas libres. Les institutions spécifiques les réglaient suivant des normes générales, tandis que le destin intervenait, de son côté, pour déterminer les traits particuliers des ménages. L'âge de la mort et le nombre des enfants étaient affaire d'instruction. On concluait parfois avec l'institution. Le destin était hors de prise.

La maîtrise quasi infaillible de la conception a créé une situation nouvelle : elle a sur un point essentiel, réduit la part du destin en permettant de contrôler sa fécondité, mais aussi, ce faisant, réalisé une disjonction permanente entre la sexualité et la fécondité. Comment ne pas noter la simultanéité de la diffusion de ces nouvelles méthodes avec la soudaine multiplication des cohabitations sans mariage. Il s'agit bien là d'un événement décisif. Evelyne Sullebort, de son côté, insiste à juste titre sur l'importance des changements survenus dans le droit social. Voici que sont reconnues aux couples non mariés des prérogatives jusqu'ici réservées aux conjoints légitimes. De même, la mère seule se trouve souvent mieux protégée que celle qui est mariée. L'union libre qui était hier encore difficile et stigmatisée est désormais une situation prévue et de quelque manière assurée par le droit social. Comment cette « praticabilité » nouvelle n'aurait-elle pas été perçue comme une autorisation.

D'une manière plus radicale et plus générale, un facteur nouveau joué « l'émancipation » de la femme mariée. Par cette expression un peu vague, il faut entendre une revendication d'égalité et de décision d'assurer celle-ci grâce à une activité professionnelle permanente. Ainsi l'épouse a-t-elle désormais « voix au chapitre » dans le gouvernement de la famille. Elle cesse d'être vouée aux seules tâches domestiques. Elle n'est plus contrainte par les risques excessifs de maintenir une union qu'elle trouverait insupportable. Les demandes individuelles de divorce auprès des tribunaux sont dans 75% des cas le fait de l'épouse.

L'activité professionnelle des femmes influe aussi sur leur fécondité. Il leur faut désormais assurer deux fonctions, celle de « pourvoyeuse » de revenus et celle de mère. Même si l'épouse obtient à la maison une certaine assistance de son conjoint, c'est à elle d'organiser un mode de vie qui concilie les obligations professionnelles et les tâches domestiques. Elle y parvient également assez facilement pour le premier enfant. Les difficultés plus considérables rencontrées pour le second la dissuadent souvent d'en avoir un troisième, même si, « dans l'idéal », elle le souhaite.

En somme, pour la première fois, nos contemporains disposent de moyens qui leur permettent assez largement, dans le domaine familial, de substituer le choix au destin ou aux normes institutionnelles. Si, en imagination, on additionne les effets induits par chaque innovation, ne peut-on pas conclure que beaucoup de comportements qui étaient hier encore impossibles ont cessé de l'être ? Est-il dès lors nécessaire d'aller chercher d'autres raisons aux changements observés ?

Si convaincante que puisse paraître la démonstration, elle souffre de deux vices qui la déboutent de sa prétention à être une explication suffisante. Et d'abord le raisonnement fait implicitement l'hypothèse que les attentes collectives n'ont guère changé. Il suppose en effet que ce qui est désormais possible aurait toujours été souhaité : la « vertu » de nos aïeux n'aurait été que résignation. C'est là un point de vue difficilement soutenable. Les normes n'étaient pas seulement subies par contraintes, elles étaient intériorisées et perçues comme naturelles. Les souhaits de nos arrière-grands-mères n'étaient probablement pas identiques aux nôtres : on ne désire vraiment que le possible.

Louis Roussel, « revue des sciences humaines », 1991

I. Résumé : 8 pts

Ce texte comporte 627 mots. Résumez-le en 150 mots. Une marge de 15 mots en moins ou en plus sera tolérée.

II. Discussion : 10PTS

Roussel établit une relation étroite entre la multiplication des cohabitations sans mariage légal et le contrôle, voire la diffusion des méthodes de contrôle de la fécondité. Êtes-vous de cet avis ?

Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté et illustré d'exemples tirés de vos lectures et ou de votre environnement

III. Présentation : 2pts.

SUJET DE TYPE II : COMMENTAIRE COMPOSÉ

Texte :

Ce jeu l'amusait beaucoup, comme s'il eût constaté, sous les sévères apparences, l'éternelle et profonde infamie de l'homme, et que cela eût réjoui, excité, consolé.

Puis il prononça tout haut : « tas hypocrites ! » et chercha de l'œil les cavaliers sur qui couraient les plus grosses histoires.

Il en vit beaucoup soupçonnés de tricher au jeu, pour qui les cercles, en tout cas, étaient la grande ressource, la seule ressource, ressource suspecte à coup sûr.

D'autre, fort célèbre, vivaient uniquement des rentes de leurs femmes, c'était connu ; d'autres, des rentes de leurs maîtresses, on l'affirmait. Beaucoup avaient payé leurs dettes (acte honorable), sans qu'on n'eût jamais deviné d'où leur était venu l'argent nécessaire (mystère bien louche). Il vit des hommes de finance dont l'immense fortune avait un vol pour origine, et qu'on recevait partout, dans les plus nobles maisons, puis des hommes si respectés que les petites bourgeois se découvraient sur leur passage, mais dont les tripotages effrontés, dans les grandes entreprises nationales, n'étaient un mystère pour aucun de ceux qui savaient les dessous du monde.

Tous avaient l'air hautain, la lèvre fière, l'œil insolent, ceux à favoris, et ceux à moustaches.

Duroy riait toujours, répétant : « c'est du propre, tas de crapules, tas d'escarpes ! »

Mais une voiture passa, découverte, base et charmante, trainée au grand trot par deux minces chevaux blancs dont la crinière et la queue voltigeaient et conduite par une petite jeune femme blonde, une courtisane connue qui avait deux grooms assis derrière elle. Duroy s'arrêta, avec une envie de saluer et d'applaudir cette parvenue de l'amour qui étalait avec audace dans cette promenade et à cette heure des hypocrites aristocrates, le luxe crâne gagné sur des draps. Il sentait peut-être vaguement qu'il y avait quelque chose de commun entre eux, un lien de nature, qu'ils étaient de même race, de même âme, et que son succès aurait des procédés audacieux de même ordre.

Guy Maupassant, *Bel-Ami*, première partie, chapitre VI.

Sans dissocier le fond de la forme, vous ferez de ce texte un commentaire composé. Vous pourrez si vous le voulez, à travers le champ lexical, le discours direct, les temps verbaux et les figures de style..., montrer la recrudescence des contre-valeurs et l'ironie flagrante du narrateur.

SUJET DE TYPE 3 : DISSERTATION

Sujet :

Un contemporain stipule : « La poésie peut être une création superfétatoire, absolument indifférente des contraintes matérielles et exclusivement vaniteuse »

Cette conception de la poésie vous paraît-elle satisfaisante. Vous répondrez à cette question à l'aide des exemples précis tirés de votre expérience de lecteurs des œuvres poétiques.